



**Séance ordinaire du conseil d'arrondissement  
du mardi 5 décembre 2023  
à 19 h 30**

**ORDRE DU JOUR**

**10 – Sujets d'ouverture**

- 10.01** Ouverture de la séance
- 10.02** Adoption de l'ordre du jour de la séance du conseil d'arrondissement
- 10.03** Période de questions du public
- 10.04** Période de questions des membres du conseil
- 10.05** Adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du conseil d'arrondissement de L'Île-Bizard-Sainte-Geneviève du mardi 7 novembre 2023.
- 10.06** Prendre acte des procès-verbaux et des comptes rendus des comités de l'arrondissement de L'Île-Bizard-Sainte-Geneviève.
- 10.07** Prendre acte du dépôt des procès-verbaux des assemblées de consultation publique.

**15 – Déclaration / Proclamation**

- 15.01** Déclaration pour la Journée nationale de commémoration et d'action contre la violence faite aux femmes.

**20 – Affaires contractuelles**

- 20.01** Accorder un contrat à G-Tek (8246408 Canada inc.) pour les services d'hydro-excavation, incluant le traitement des matières résiduelles d'une durée de 2 ans (1er janvier 2024 au 31 décembre 2025) - Dépense totale de 80 390,52 \$, taxes incluses - Lot numéro 8 (L'Île-Bizard-Sainte-Geneviève) - Appel d'offres public 23-20131 (5 soumissionnaires).
- 20.02** Accorder un contrat à EFEL Experts-conseils inc. d'un montant de 151 311,70 \$ incluant taxes et 10 % de contingences (contrat : 137 556,09 \$ + contingences(10%): 13 755,61 \$) pour effectuer le carottage et l'élaboration des plans et devis pour des travaux de planage et revêtement de 5 croissants de rues adjacents au boulevard Chevremont et les rues Trépanier, De Tonty, et Thibodeau dans l'arrondissement de L'Île-Bizard - Sainte-Geneviève, selon l'entente cadre 2023-13.

- 20.03** Accorder une contribution financière totale de 8 500 \$, pour l'année 2023, afin de soutenir l'organisation de la guignolée et autres activités de sécurité alimentaire à trois (3) partenaires de l'arrondissement de L'Île-Bizard - Sainte-Geneviève, soit un montant de 3 500\$ pour l'organisme On Rock, 2 500\$ pour le Refuge pour les femmes de l'Ouest de l'Île et 2 500\$ pour le Fonds d'aide de l'Ouest-de-l'Île.
- 20.04** Accorder un soutien financier totalisant la somme de 3 897 \$ pour une durée d'un an à l'organisme Club Optimiste de l'Île Bizard pour la réalisation du projet La Guignolée du Clup optimiste de l'Île Bizard de 2023, dans l'arrondissement de L'Île-Bizard - Sainte-Geneviève, dans le cadre de l'Entente administrative sur la gestion du Fonds québécois d'initiatives sociales - Alliances pour la solidarité (Ville-MTESS 2018-2023). Approuver un projet de convention à cet effet.
- 20.05** Accorder une contribution financière totalisant la somme de 10 000 \$, au Club optimiste de l'Île Bizard, pour la période et le montant indiqués, en provenance du budget dédié du Service de la diversité et de l'inclusion sociale pour le programme Prévention Montréal. / Approuver le projet de convention à cet effet.

### **30 – Administration et finances**

- 30.01** De recommander au conseil municipal de nommer l'édifice du point de service Sainte-Geneviève à l'adresse sise au 15 795, boulevard Gouin Ouest en l'honneur de Pierre Paiement.
- 30.02** De recommander au conseil municipal de modifier la nomination de la Bibliothèque de L'Île-Bizard, dans l'arrondissement de L'Île-Bizard - Sainte-Geneviève, pour la « Bibliothèque Éliane-Labastrou ».
- 30.03** Autoriser la présentation du projet de rénovation de la piscine extérieure et du Pavillon de service du parc Parc Eugène-Dostie au ministère de l'Éducation dans le cadre du « Programme d'aide financière aux infrastructures récréatives, sportives et de plein air (PAFIRSPA) ». Confirmer l'engagement de l'arrondissement à payer sa part des coûts admissibles au projet. Autoriser la directrice de la culture, des loisirs et des relations avec les citoyens à agir et signer au nom de la Ville de Montréal - Arrondissement de L'Île-Bizard - Sainte-Geneviève, tous les documents relatifs à ce projet.
- 30.04** D'adopter le calendrier des séances ordinaires du conseil d'arrondissement de L'Île-Bizard-Sainte-Geneviève pour l'année 2024.
- 30.05** Prendre acte du dépôt des rapports sur l'exercice des pouvoirs délégués aux fonctionnaires et employé.es, pour la période du 1er au 31 octobre 2023, en vertu du règlement CA28 0074.
- 30.06** Offrir au conseil municipal, en vertu de l'article 85, alinéa 2, de la Charte de la Ville de Montréal, métropole du Québec (RLRQ, c. C-11.4), que l'arrondissement de L'Île-Bizard - Sainte-Geneviève prenne en charge la conception, la coordination et la réalisation des travaux visant la réfection des bordures et trottoirs du réseau artériel administratif de la Ville (RAAV) dans l'arrondissement et ce, dans le cadre du programme de maintien des infrastructures routières - volet réfection mineures de trottoirs (RMT) de l'année 2024 du Service des infrastructures du réseau routier (SIRR).

## **40 – Réglementation**

- 40.01** Édicter, en vertu du Règlement sur la circulation et le stationnement (CA28 0018), une ordonnance visant à ajouter une interdiction de stationnement sur le boulevard Jacques-Bizard et ce, sur une distance de 10 mètres de l'intersection de la rue Des Bruants.
- 40.02** Adoption - Règlement sur les tarifs de l'arrondissement de L'Île-Bizard - Sainte-Geneviève (exercice financier 2024).
- 40.03** Adoption - Règlement d'emprunt intitulé : « Règlement autorisant un emprunt de 6 000 000 \$ pour le financement du projet de réfection et de réhabilitation du bâtiment du chalet Robert Sauvé».
- 40.04** Statuer sur la recommandation du comité consultatif d'urbanisme, conformément au Règlement sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale (CA28 0015) de l'arrondissement de L'Île-Bizard - Sainte-Geneviève, relativement à la demande de P.I.I.A., afin d'autoriser l'installation d'une clôture sur la propriété située au 30 croissant Barabé composé du lot 4 589 911 du cadastre du Québec.
- 40.05** Statuer sur un éventuel dépôt d'une demande de projet de modification au Règlement de zonage no CA28 0023 ou d'un projet particulier de construction, de modification et d'occupation d'immeuble pour la réalisation d'un projet de construction d'un dôme gonflable avec une annexe utilisée pour la pratique du tennis/pickleball intérieurs sur la propriété sise sur la montée de l'Église correspondant aux lots no 5 564 225 et 5 564 226 du cadastre du Québec.

## **60 – Information**

- 60.01** Dépôt de documents
- 60.02** Déposer les déclarations des intérêts pécuniaires des conseiller.ères d'arrondissement.

## **70 – Autres sujets**

- 70.01** Levée de la séance